

Pole Proximité et Cohésion Sociale
Direction de la Citoyenneté et de la Relation
Usagers
Service Proximité et Vie Citoyenne
Contact : Jérôme Soudan
Tel : 02/97/02/21/23
Mail : monquartier@mairie-orient.fr

Lorient, le 21 février 2024

Compte-rendu Conseil Citoyen de Quartier du Ter – Lanveur – Kervénanec

Réunion du 06 février 2024 – 18h30 à la MPT de Kervénanec

Présents :

M ARGOTTI Xavier, M FITO Michel, MME LAMZEC-ROPARS Dominique, MME MATEL Florence, MME ROUSSEAU Elisabeth.

Madame BESNARD Cécile, adjointe déléguée à la Vie des Quartiers et à la Démocratie Participative.
Mme VIALON Marie-Sophie, mairie de Lorient – Responsable du service Proximité et Vie Citoyenne.
MME PAVIC Maëlle et M SOUDAN Jérôme, mairie de Lorient – Chargé des dispositifs du service Proximité et Vie Citoyenne.

Excusés :

M BERGOT Yvon, M CARVALHO Paolo, M MOISAN Emile, M LAMEZEC Stéphane, MME LE MER Jocelyne, M MOREAU Olivier.

Ordre du jour :

Mon Centre-Ville Demain :

En juillet dernier, différentes étapes ont été mises en œuvre, comme entre autres la piétonnisation de la rue Le Bourgo et une partie de la rue Nayel. Dans cette phase d'expérimentation, les rues ont été rouvertes à la circulation dans l'attente d'un bilan global.

Avant les fêtes, le parking de la place Alsace Lorraine est devenu payant et la rue de la Patrie a été piétonnisée.

Les membres du CCQ ressentent encore des difficultés dans les sens de circulation (rue Pont Carré, rue de Liège) et face aux différentes zones de stationnement. Le sentiment d'un manque de communication persiste.

Mme Lamezec signale que les personnes accueillies en centre provisoire d'hébergement rencontrent des difficultés pour se stationner. En effet, aujourd'hui, celles-ci ne bénéficient pas d'une carte « résident ».

Le bilan de la navette électrique spéciale centre-ville mise en place du 20 au 24 décembre est bon. Celle-ci desservait les arrêts : place d'Armes, Halles St Louis ; Foch ; Alsace Lorraine ; Faouëdic et Nayel

Le projet social :

Ce projet sera présenté lors du Conseil Municipal du 15 février. Une présentation de celui-ci sera proposée à l'ensemble des membres du CCQ. La date du 16 avril en soirée est envisagée. Le service Proximité et Vie Citoyenne enverra une invitation.

Le contrat de ville- :

Pour poursuivre l'action menée en synergie avec les habitants, les collectivités locales et les associations dans les quartiers prioritaires, l'État, les collectivités et les partenaires s'engagent dans un processus de renouvellement des trois contrats de ville pour la période 2024-2030.

Conformément à l'ambition « Quartiers 2030 », ces nouveaux contrats de ville reposent sur 3 axes : un zonage actualisé, une participation citoyenne ravivée, une contractualisation resserrée. Ils devront être achevés pour le 31 mars 2024.

Le projet de renouvellement urbain :

Des ambitions fortes pour le quartier de Kervéanec Nord. [Informations à retrouver en ligne.](#)

Les halles provisoires :

Le bâtiment encore en construction est perçu comme quelque chose de qualitatif.

Prévu dans une logique de démontabilité, de réemploi et de réversibilité des usages, la collectivité envisage de le revendre suite aux réaménagements prévus fin 2025.

Les Conseils Citoyens font le bilan :

Le jeudi 7 décembre 2023. Près de 50 conseillers citoyens de quartier ainsi qu'une vingtaine d'habitants ont ainsi échangé pour :

- Analyser le dispositif, définir les attentes des citoyens
- Revenir sur les actions menées, les analyser et les valoriser ;
- Définir des pistes d'amélioration, des représentations d'un CCQ idéal

L'analyse des différents échanges a permis de distinguer des consensus, des points d'attention ainsi que des pistes d'évolution du dispositif.

1. Des consensus

- Un dispositif qui crée du lien : entre les habitants, avec les services et les élus, il permet **une relation directe** et une meilleure compréhension du fonctionnement des services.
- Une meilleure connaissance des quartiers : les CCQ ont apprécié de pouvoir mieux connaître leur quartier.
- Un rôle dual de participation et de contribution : des conseillers qui se font le relais des territoires en remontant et transmettant des informations. Ils participent à la vie de la cité.

2. Des points d'attention

- La communication d'informations : faciliter la communication inter-ccq, permettre davantage de retours sur les questions soulevées en réunion CCQ.
- Les missions : difficile compréhension des missions des CCQ et du rôle des membres qui le composent, un sentiment d'action parfois limitée.
- La temporalité : des projets qui se réalisent dans des temps longs.

3. Des idées pour l'avenir

- Mieux se connaître et se faire connaître auprès des habitants : création d'un trombinoscope des membres, réalisation d'une réunion publique en début de mandat, création d'une newsletter des CCQ, permettre une plus grande autonomie des CCQ et renforcement du lien avec la population
- Renforcer les missions de participation et de contributions aux politiques publiques municipales : faciliter une plus grande participation à l'écriture des ODJ des CCQ et assurer une meilleure transmission des informations, en particulier sur les projets d'aménagements urbains.
- Pérenniser les acquis de la première édition : maintenir un « noyau de conseillers de la première édition ».

Pour la seconde édition et afin de poursuivre la dynamique collective, consolider les acquis, assurer la transmission de savoirs et de compétences, faciliter la continuité du dispositif, il est proposé aux

membres actuels du collège des habitants d'être, de droit, membres des prochains CCQ, dans la limite de **5 places**. Dans le cas d'un nombre supérieur de volontaires, ces derniers feraient alors l'objet d'un tirage au sort.

Huit membres du collège des habitants du CCQ 3 se sont positionnés pour renouveler leur mandat sur l'édition 2 : M Argotti ; M Bergot ; M Carvalho ; M Fito ; Mme Matel ; M Lamezec ; Mme Lamezec-Ropars ; Mme Rousseau.

2 femmes et 3 hommes ont été tirés au sort : **M Carvalho ; M Fito ; Mme Matel ; M Lamezec ; Mme Lamezec-Ropars**. Ils sont membres du collège des habitants de l'édition 2.

Dans le collège des associations, des professionnels et des acteurs socio-professionnels, il est prévu qu'un représentant de chaque centre social de la ville puisse être membre de droit du territoire qui le concerne. Les membres du collège des associations, des professionnels et des acteurs socio-professionnels devront candidater à nouveau.

Le carnaval :

La manifestation est positionnée le samedi 23 mars. Le départ se fera à 15h00 de l'allée Loïc Le Page pour terminer place Glotin.

En 2023, des membres du CCQ 2 avaient customisé une rosalie et déambulé. Cette année, un membre du CCQ 5 souhaite participer, profiter de l'évènement pour rendre visible le dispositif. Il a lancé un appel sur la bulle CCQ générale sur « rainbow ».

La mise en sac des confettis est prévue le mercredi 28 février au sein de la MPT de Kervéanec à partir de 14h30.

Les actualités de la ville et du quartier :

Le budget participatif :

Le conseil municipal du 21 décembre a acté les projets suivants du BP 2023 : aire de fitness sur les rives du Ter ; plantation d'une micro-forêt ; fresque dans le tunnel de Kermelo; un four à pain à Kervéanec; un terrain de basket 3 X 3 dans le parc du Venzu ; une aire de jeux inclusifs.

L'emplacement de l'implantation de la micro-forêt a été demandé. En l'état, tout est à construire avec les porteurs de projet mais le secteur de la plaine de la République ou Kerfichant sont des pistes.

L'éco-quartier Bodélio :

Les membres du Conseil Citoyen s'interrogeaient sur la disponibilité des logements ? A cette heure, certains logements sont habités, d'autres sont toujours en vente.

Les informations diverses :

- **Unicef France lance une consultation nationale** des jeunes de 6 à 18 ans, jusqu'au 15 mars sur le thème de la pauvreté et de l'exclusion sociale : [Questionnaire en ligne](#)
- **1 toit, 2 générations est un dispositif départemental** qui apporte une solution innovante pour contribuer à lutter contre l'isolement des seniors et répondre au problème du logement des jeunes.
Le jeune apporte en contrepartie une présence et une aide ponctuelle à certaines charges ainsi qu'une participation chaque mois aux charges
<https://www.1toit2generations.fr/>
- Lors du CCQ précédent, l'espace enherbé entre la médiathèque et le multi-accueil avait interpellé. L'idée était d'enrichir cet espace. Renseignements pris, une partie est occupée par la crèche pour les enfants, et pour la partie qui dépend de la médiathèque, un projet d'aménagement est prévu au printemps.